



Commission néerlandaise pour
l'évaluation environnementale

Août 2026

Évaluation Environnementale et Sociale une approche pratique pour planifier L'Adaptation au changement climatique



Des plans et projets résistants au changement climatique



Liés à ces ODD
et d'autres

Le changement climatique pousse les pays et leurs habitants à adapter leur société de multiples façons. La prise de décision est complexe et exerce une forte pression sur les gouvernements. L'évaluation d'Impact Environnemental et Social, particulièrement quand elle est d'abord appliquée au niveau stratégique, aide les gouvernements nationaux, étape par étape, à planifier l'adaptation au changement climatique. La première étape consiste à évaluer la vulnérabilité au changement climatique en utilisant les projections climatiques. Sur la base de ces informations, il est possible d'élaborer une vision du développement futur de presque tous les secteurs et domaines. Il en résulte alors un cadre décisionnel pour guider les investissements du gouvernement et du secteur privé.

À propos de l'évaluation environnementale et sociale

L'évaluation environnementale et sociale est légalement mise en œuvre dans la plupart des pays du monde. Elle s'applique à deux niveaux de prise de décision : au niveau stratégique et au niveau des projets.

Évaluation Environnementale Stratégique (EES):

Prise de décision concernant les plans, politiques ou programmes, tels qu'un plan de protection du littoral ou un plan de bassin versant.

Évaluation d'Impact Environnemental et Social (EIES):

Prise de décision sur des projets, tels qu'une nouvelle décharge ou un parc éolien.

L'EES & l'EIES **évaluent la compatibilité** du projet ou du plan proposé avec les politiques et les accords (inter)nationaux.

Autorité: "Quels accords et critères internationaux doivent être pris en compte ? Quelles en sont les conséquences pour les politiques et actions transfrontalières ?"

Investisseur: "Cet investissement est-il résilient au changement climatique?"

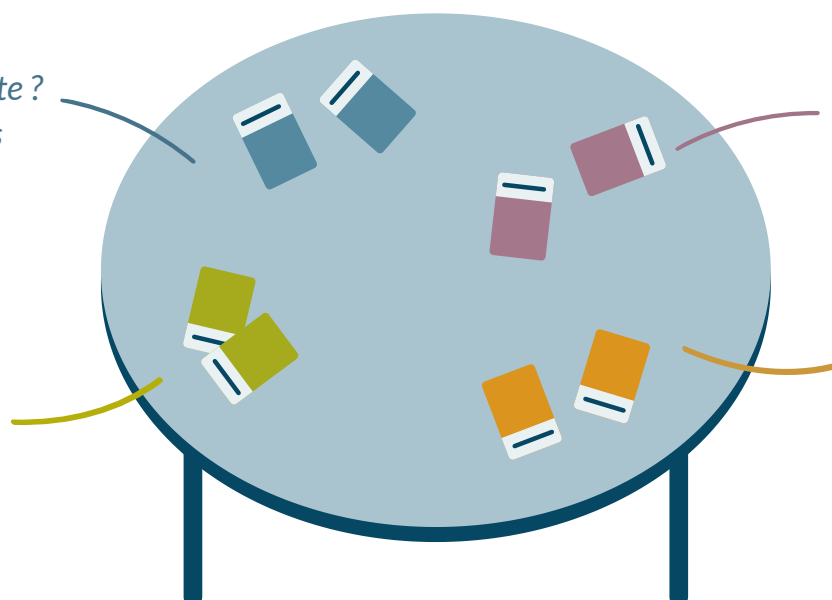
L'EES & l'EIES contribuent à la **justification et à la transparence** ce qui renforce la crédibilité et permet d'éviter des conflits.

L'EES et l'EIES offrent des feuilles de route pour **informer et impliquer les parties prenantes**, y compris certains groupes spécifiques.

Membre de la communauté:
"Comment s'assurer que ma communauté puisse toujours avoir accès à l'eau dans les décennies à venir ?"

Promoteur: "How can our proposal serve multiple objectives at the same time?"

L'EES & l'EIES proposent **d'autres scénarios** qui comprennent diverses mesures. Toutes les options sont comparées et évaluées en fonction de leur influence sur l'environnement et sur la société.



Expertise Indépendance Transparence

Depuis 1993, la CNEE conseille et accompagne les gouvernements et les institutions du monde entier dans l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, afin de permettre une prise de décision éclairée, intégrée et étayée. Ses activités comprennent l'avis indépendant, l'appui aux processus, le renforcement des capacités et l'analyse des systèmes. La CNEE respecte la législation nationale et applique les bonnes pratiques internationales.



Exemples d'activités récentes de la CNEE liées à l'adaptation au changement climatique

Benin - Accompagnement d'un processus d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE) et animation d'une réunion multipartite visant à débattre et à adopter une vision pour le lac Nokoué.

Jordanie - Série d'ateliers et de séminaires sur l'application de l'EIES pour une prise de décision résiliente au climat (en collaboration avec le Ministère de l'Environnement)

Pays Bas - Étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet immobilier « Zuidplaspolder », situé en dessous du niveau de la mer.

Mali - Avis indépendant sur le document de cadrage d'un plan de développement durable intégré / EES pour le bassin versant du Sankarini sur la participation inclusive des parties prenantes.

Plus d'informations
et d'activités



Que recherche la CNEE dans un processus d'évaluation environnementale et sociale?

Qualité de l'information

Le processus fournit-il toutes les informations nécessaires pour la prise de décision, comme les impacts, les options alternatives, les mesures d'atténuation et les mesures de gestion des impacts?

Dialogue

Le processus implique-t-il les parties concernées en temps voulu, et de façon transparente et inclusive?

Influence

Le processus aborde-t-il les questions importantes et fournit-il des informations utilisables par les décideurs ? L'a-t-il fait en temps voulu ? Les décideurs peuvent-ils être tenus responsables de l'utilisation qu'ils font des résultats de l'évaluation?

Tous les rapports d'avis de la CNEE sont disponibles à www.eia.nl/fr



Contactez-nous

Arend Kolhoff

Conseiller en évaluation environnementale et sociale
Personne contact pour L'adaptation au changement climatique

✉ akolhoff@eia.nl

Commission néerlandaise pour l'évaluation
environnementale

www.eia.nl/fr

